

Observation n°72

Déposé le 20 Juillet 2022

Par MEISSONNIER MARTINE

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La France subit en ce moment un assaut en règle organisé par les promoteurs éoliens l'Aveyron n'est malheureusement pas en reste et ce nouveau projet est surprenant, l'Aveyron n'a donc pas son "quota", l'Aveyron n'a pas encore assez donné ?. Les paysages de ce beau département sont saccagés, ont perdu toute leur identité. J'habite le Tarn et je me rends souvent en Lozère. Sur mon trajet, Pont de Salars.... Sévérac le Château, à chaque voyage, de nouvelles éoliennes qui souvent ne tournent pas.... ? Un livre édifiant, celui de Fabien Bouglé (Eoliennes, la face noire de la transition écologique aux éditions du Rocher) a été adressé à tous les sénateurs et députés. Je pense Monsieur qu'il mérite que vous le lisiez si ce n'est pas encore fait.

Ce projet de Verrières est un copier coller de tous les autres et comme tous les autres, il annonce avec application tous les saccages à venir, il les compense avec légèreté, tout cela dans un fouillis d'informations qui ne peuvent être lues en totalité par tous, et c'est bien le but recherché. Par tous, sauf par vous, Monsieur le Commissaire Enquêteur.

C'est donc, à ce titre, qu'il est de votre devoir de bien vouloir engager votre responsabilité en vérifiant pour nous tous, citoyens ordinaires, que ce dossier est bien conforme et de prendre ainsi votre décision en toute connaissance de cause. Il ne fait aucun doute que ce sabordage de la France ne peut plus durer et bientôt les masques devront tomber.

Mes questions sont donc les suivantes et je vous remercie d'y apporter des réponses précises et sans ambiguïté dans votre compte rendu :

QUESTION 1 - Pouvez- vous garantir que ce dossier répond bien à la totalité les conditions prévues par la loi et que cette demande d'autorisation est bien valide ?

QUESTION 2 - Pouvez vous confirmer que toutes les autorisations ont bien été demandées et accordées afin que ce déploiement éolien n'engendre aucun risque pour la sécurité publique et pour la Sécurité Nationale ?

QUESTION 3 - Les garanties financières du promoteur peuvent elles être considérées comme suffisantes pour autoriser un tel projet et procéder au moment voulu au démantèlement du site ? Est-ce qu'aucun conflit d'intérêt n'entache ce projet ?

QUESTION 4 - Les retours d'expérience des riverains démontrent de nombreuses nuisances qui génèrent des problèmes de santé. Les humains et les animaux seront impactés. Evoquez-vous ce problème dans votre étude en invoquant le principe de précaution ? Je vous remercie de votre attention en souhaitant qu'au nom de la raison et du bon sens votre avis soit défavorable à un tel projet
Croyez, Monsieur le Commissaire Enquêteur à toute ma considération.
